Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-SEPTIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A67/60**
Point 22.1 de l'ordre du jour provisoire **19 mai 2014**

Ressources humaines : rapport annuel

Rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif à la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé

1. La vingtième réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration s'est tenue à Genève du 14 au 16 mai 2014 sous la présidence du Dr Dirk Cuypers (Belgique).[1] Le Comité a adopté l'ordre du jour, avec la suppression des points 2.9 et 2.10.[2]

2. Le Comité a étudié le rapport annuel[3] et la mise à jour sur la mise en œuvre de la stratégie en matière de ressources humaines depuis janvier 2014.

3. Le Comité a été informé que des résultats avaient été obtenus dans les domaines suivants : i) l'harmonisation du processus de sélection a été adoptée au niveau mondial pour les postes de la catégorie professionnelle faisant l'objet d'un recrutement international ; ii) une campagne a été organisée visant à améliorer à la fois la représentation géographique et la parité entre les sexes, et invitant les missions permanentes à Genève à diffuser les annonces de vacances de postes par leurs réseaux nationaux ; iii) un cadre institutionnel d'apprentissage et de développement a été élaboré pour servir de fondation aux activités de développement du personnel ; iv) afin de générer un environnement professionnel respectueux et éthique, un programme de perfectionnement des cadres a commencé ses activités avec trois cohortes d'administrateurs au Siège afin de renforcer les capacités gestionnaires ; et v) un examen du système de justice interne de l'Organisation a commencé dans un effort de concertation impliquant le personnel des ressources humaines et les représentants du personnel.

4. Il a été souligné que deux points à l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission de la Fonction publique internationale auront un impact sur l'OMS, à savoir : i) l'examen de l'ensemble des prestations offertes au personnel (en particulier les salaires et indemnités pour le personnel expatrié) qui pourrait avoir des répercussions pour le personnel actuellement en poste et les candidats futurs à des postes à l'OMS ; et ii) le relèvement proposé de l'âge obligatoire de départ à 65 ans pour le personnel en poste qui, s'il est approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies, aura des répercussions sur la planification de la relève à l'OMS et limitera la capacité de l'Organisation à aligner la structure de son personnel sur l'évolution de ses priorités.

---

[1] La liste des participants est disponible dans le document EBPBAC20/DIV./1.

[2] Document EBPBAC20/1.

[3] Document A67/47.

5. Le Comité a souligné l'importance des ressources humaines pour le succès de l'OMS et a demandé de recevoir régulièrement des informations actualisées écrites sur la mise en œuvre de la stratégie en matière de ressources humaines, avec une réflexion plus analytique sur les données.

6. Le Comité a indiqué qu'il fallait donner la priorité à l'amélioration de la représentation géographique et à la promotion de l'équilibre intergénérationnel et de la parité entre les sexes, et prendre des mesures proactives en ce sens ; il relève qu'à l'échelle mondiale, la parité s'est améliorée au cours des deux dernières décennies, avec cependant des chiffres montrant des tendances variables selon les Régions. Le Secrétariat continuera de s'efforcer d'atteindre la parité dans les postes supérieurs.

7. Le Comité s'est félicité de la présentation des informations concernant le personnel de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, figurant en annexe du rapport annuel. Il a demandé au Secrétariat d'être attentif à l'impact qu'aura l'éradication éventuelle de la poliomyélite dans d'autres secteurs de l'Organisation.

RECOMMANDATION À L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

8. Au nom du Conseil exécutif, le Comité a recommandé à la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé de prendre note du rapport annuel sur les ressources humaines.

= = =